

MOUSSY-LE-NEUF

Guide pratique / 2024-2025



MOUSSY LE NEUF



Le restaurant qui vous emmène en

ITALIE

PLANCHE DE CHARCUTERIES
& FROMAGES ITALIENS
LASAGNE
RISOTTO
PIZZA
RAVIOLE
CARBONARA AUTHENTIQUE
ESCALOPE ALLA MILANESE
SALADE CÉSAR
PANNA COTTA
TIRAMISU

Et bien plus à découvrir...

Restaurant La Métallerie

ROUTE DE VEMARS PARKING INTERMARCHÉ
77230 MOUSSY-LE-NEUF - TEL : 01-60-27-27-74



La
Dolce
Vita



Crêperie
Fait maison
Produits bretons
Galette 100 % sarrazin

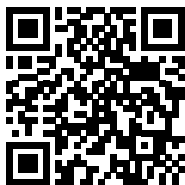


OUVERT
tous les jours
12h à 14h
19h à 22h
sauf dimanche
et lundi

6 rue Bonneret • Parking Intermarché • Moussy Le Neuf
Tel. 01 64 44 02 62 • restaurant-creperie-triann-moussy.fr

SOMMAIRE

P. 5	Éditorial du Maire	P. 28/29	Plan de ville
P. 6/7	Conseil Municipal	P. 31	Liste des rues
P. 8/9	Mairie	P. 33	Assos : ESM
P. 10/11	Équipements communaux	P. 35	Assos : MLC
P. 12/13	Urbanisme	P. 36	Autres assos
P. 14	CCAS	P. 37	Sécurité
P. 15	RSA	P. 39	Santé
P. 16	Cadre de vie	P. 40/43	Environnement
P. 17	Voies partagées	P. 44/45	CARPF
P. 18/19	Maraîchage, verger	P. 46	Syndicats intercommunaux
P. 20/21	Écoles et collège	P. 47	Les compétences des collectivités territoriales
P. 22	Commerces	P. 49	Démarches administratives
P. 23	Marché sous la halle	P. 51/53	Les alentours
P. 24	Manifestations communales	P. 54	En cas d'urgence
P. 25	Marché de Noël		
P. 26/27	Zone de la Barogne		



Les renseignements figurant dans cette brochure sont exacts au jour de la parution.

Cependant, n'oubliez pas qu'au fil du temps, certaines informations peuvent évoluer.

Connectez-vous sur notre site internet

🌐 www.moussyleneuf.fr

et suivez nous sur la page Facebook

Mairie de Moussy-le-Neuf !

Intermarché

SUPER



leDRIVE
Intermarché

*Bienvenue
dans votre Intermarché
de Moussy le Neuf*



RETRAIT



CLÉ MINUTE

LUNDI AU SAMEDI de 9H à 20H

Dimanche matin de 9h à 12h30

☎ 01 60 03 11 74

CD 26 - Route de Vemars

77230 MOUSSY LE NEUF



Voici venue la période de mise à jour du Guide de Moussy-le-Neuf, " Notre commune où il fait bon vivre ensemble " .

Chaque année, nous accueillons au cours d'une petite cérémonie simple et sympathique les nouveaux habitants (sauf années Covid). Nous leur remettons ce guide pour les aider dans leur installation. A chaque fois, parmi ces nouveaux Moussignols, il y en a toujours un ou plusieurs qui me disent : " surtout, Monsieur le Maire, vous arrêtez de construire... ". Et à chaque fois, je leur répons " que l'année dernière, certains nouveaux habitants m'avaient déjà dit cela et que si nous les avons écoutés, vous ne seriez pas là... ! "

Ceci explique tout le problème d'une commune de la taille de la nôtre, soumise à une pression immobilière importante. On peut résumer cette équation en disant " comment se développer sans perdre son âme... ! pour avoir néanmoins les services, maintenir le commerce local qui a disparu dans le secteur dans les communes de même taille, éviter les fermetures de classes... et cela en gardant le caractère " village " où l'on se connaît, on se parle, on se dit bonjour. On n'est pas forcément d'accord sur tout mais on essaie d'échanger si possible sans invective. "

Comme vous le savez, notre village a gagné sa 4^e fleur, distinction décernée par le jury national des Villes et Villages fleuris. Nous sommes très fiers pour Moussy et pour vous de cette reconnaissance (seulement 4 communes ont 4 fleurs sur les 507 communes seine-et-marnaises). C'est aussi la marque d'une qualité de vie qu'ensemble nous veillons à maintenir afin que Moussy-le-Neuf reste le village où il fait bon vivre ensemble. "

Bernard Rigault,
Maire de Moussy-le-Neuf

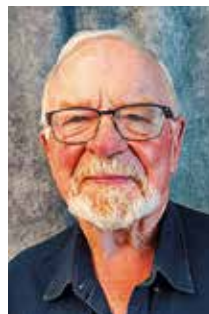
***Pour préserver
notre tranquillité et
le bien-vivre ensemble
à Moussy-le-Neuf***



*Maire de Moussy-le-Neuf
Président de la Communauté
de Communes du Pays de la Goële
et du Multien et de la Communauté
de Communes Plaines et Monts
de France de 1995 à 2015
Chevalier de l'Ordre National du Mérite*

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MOUSSY-LE-NEUF

LE MAIRE



Bernard RIGAUT

Localité : Moussy-le-Neuf

Code Postal : 77230

Département : Seine-et-Marne

Canton : Mitry-Mory

Population (au 1^{er} janvier 2024) : 3297 habitants

Appellation des habitants : Moussignols(es)

Superficie : 1485 ha



LES ADJOINTS AU MAIRE



Sophie ESTEVES

Adjointe au Maire
chargée de la vie scolaire,
de la jeunesse
et de l'enfance



Laurent ROUDAUT

Adjoint au Maire
chargé de l'urbanisme,
des réseaux
et de l'environnement



Claudine RUSMANN

Adjointe au Maire
chargée de l'action
sociale, du logement,
des séniors et de
l'administration générale



Hervé AIGUIER

Adjoint au Maire
chargé des finances,
du budget, des assurances
et des contrats



Brigitte LE GARNEC

Adjointe au Maire
chargée de la vie locale
et de l'animation



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Michel DELIGNAT



Maria DUPRÉ



Philippe ALCOVER



Odile FOSSIER



Pasquale MONTANINI



Véronique LUYCKFASSEL



Nathalie MAINGUET



Christophe LASSARRE



Grégory PIERRE



Benoit DUCATILLON



Jean Jacques PERRIN



Jacky PÉRIERS

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ



Yves SATTLER



Anne CALAO



Cyril LECHARTIER



Anthony GRATACOS



Caroline BALANDRAUD



SERVICES ADMINISTRATIFS

- 📍 Place Charles de Gaulle
77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 01 60 03 42 38
- 📠 01 60 03 34 17
- ✉ mairie@moussy-le-neuf.fr
- 🌐 www.moussy-le-neuf.fr
- 🕒 **Horaires :**
Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
Mardi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
Jeudi : 13h30 à 18h
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

- 📍 Rue de l'Erable
- ☎ 01 60 03 64 54

GRUPE SCOLAIRE DU CHÊNE

ÉCOLE MATERNELLE

- 📍 12, rue Cléret
77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 01 71 58 27 27



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- 📍 12, rue Cléret
77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 01 71 58 27 26

SERVICE ENFANCE JEUNESSE-SCOLAIRE

- 📍 21 rue Cléret - 77 230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 01 60 03 64 52
- 🕒 **Durant les périodes scolaires :**
Lundi : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Mardi : Accueil physique de
8h30 à 12h puis permanence
téléphonique de 13h30 à 17h30.


Mercredi : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Jeudi : Permanence téléphonique
de 10h00 à 12h00 et Accueil
physique de 13h30 à 18h30
Vendredi : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

- ⌚ **Durant les périodes de vacances scolaires** : Accueil physique tous les matins de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous.
La régie est fermée du 20 au 23 de chaque mois pour établir la facturation.

- ⌚ **Accueil périscolaire et extrascolaire " La Ribambelle "**
En période scolaire du lundi au vendredi : Matin : 7h00-8h15
Soir : 16h45-18h45
Mercredi : 7h00-18h45
Journée de vacances scolaires du lundi au vendredi : 7h00-18h45

INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

Inscription annuelle puis pré-réservation au plus tard le 20 de chaque mois pour le mois suivant, 2 moyens :

- 1 - Internet, sécurisé via votre portail famille sur  www.moussylenneuf.fr
- 2 - Physiquement, en vous rendant à l'accueil de loisirs rue Cléret, aux heures d'ouverture de la régie.



RESTAURANT SCOLAIRE

Repas confectionnés sur place avec des produits Bio, de proximité ou en circuit court

- 📍 21, rue Cléret
77230 Moussy-le-Neuf
Fonctionne les jours scolaires et les jours d'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

CRÈCHE

MULTI-ACCUEIL " LES PETITS CASTORS "

- 📍 23, rue Cléret
77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 01 60 35 69 47
- ✉ lespetitscastors@roissypaysdefrance.fr
- ⌚ **Horaires d'ouvertures** : Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

(Gérée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France)



PERSONNEL COMMUNAL

- 👤 **Directrice Générale des Services** : Valérie SIMIL
- 👤 **Directrice Générale Adjointe - Finances/ Ressources humaines** : Betty Joséphine
- 👤 **Directeur des Services Techniques et Urbanisme** : Nicolas Veroult
- 👤 **Responsable adjoint des services Techniques** : Pascal Balzan
- 👤 **Responsable des Espaces Verts** : David Chazal
- 👤 **Direction informatique/ réseaux** : David Rein
- 👤 **Responsable Affaires générales/CCAS/RSA** : Frédérique Blanc
- 👤 **Responsable communication/animation/ associations** : Isabelle Rigault
- 👤 **Responsable service scolaire/ATSEM/Enfance/ Restauration** : Olivier Vorms

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE

- 📍 Place Charles de Gaulle
- 🕒 **Ouvert** le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h



BOUQUIGNOL

- 📍 Rue Jeanne d'Arc (devant la Poste)
 - 🕒 Ouvert 24h/24h
- Si vous souhaitez faire un don, les livres sont à déposer en amont à la Bibliothèque pour étiquetage.



ÉGLISE SAINT-VINCENT

- 📍 Rue de l'Église
 - 🕒 **Ouverte** tous les samedis matin de 10h à 12h (permanence tenue par la Communauté Catholique).
- Érigée en l'an 1200 et rebâtie au 16^{ème} siècle, elle est classée Monument Historique ainsi qu'un grand nombre d'éléments du mobilier. Sa restauration a débuté il y a 37 ans. Une nouvelle tranche de travaux de restauration débutera en 2024.



VESTIGES D'UN ANCIEN PRIEURÉ DU 13^{ÈME} SIÈCLE

- 📍 Rue Jeanne d'Arc
- Il fut transformé en grange lors de la révolution française et détruit en partie dans les années 50. Il ne reste que quelques contreforts extérieurs et un pignon avec des ouvertures de style gothique.

LOISIRS

PARC DE L'ETANG

- 📍 Rue des Clos
- Jeux pour enfants (pré-ados / ados)



PARC DE LA FONTAINE DE BRIE

- 📍 Accès par la rue Lampezard
- Promenade, tables de pique-nique

PARC DE L'ECOLE

- 📍 Près de la rue Lamaze
- Jeux pour enfants (pour tout petits)

PARC DE LA BIBERONNE

- Jeux pour enfants (jusque 8/9 ans)
- NB** : Pêche à la ligne interdite



RECEPTION

ESPACE MICHEL MORET

25 rue Cléret
Réservations en mairie

SPORTS

COMPLEXE SPORTIF DE L'ERABLE SALLE MARIE-THÉRÈSE RICHARD

👉 En plein air

2 courts de tennis extérieurs, 1 terrain de bicross, 2 terrains de football (un en synthétique et un en herbe), 1 piste d'athlétisme, 1 skate parc.

👉 Couvert

Gymnase, 2 mezzanines, 2 courts de tennis couverts + club house.



COMPLEXE DU CHÊNE

📍 Rue Cléret
Salle de spectacle, gymnase, dojo.



CITY PARC

📍 Rue Cléret
Terrain multisports (football, basket...) Parcours de santé
Butte le long de la ligne TGV

TIR À L'ARC ET CLUB HOUSE ET BEURSAULT

📍 Pas de Tir :
16 bis rue Lampezard

TOURISME

AIRE DE STATIONNEMENT CAMPING-CARS

📍 16 bis rue Lampezard

CIMETIÈRE

📍 Rue Cambacérés
🕒 **Ouvert** tous les jours de l'année de 8h00 à 18h00.
Pour les travaux, il est accessible du lundi au vendredi sauf jours fériés, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.



Le PLU (plan local d'urbanisme) est le document réglementaire urbanistique de référence à l'échelle communale. Il définit les grandes orientations d'aménagement du territoire et les conditions d'utilisation des sols de la commune. Le PLU de Moussy-le-Neuf est consultable en mairie ou sur le site Internet de la commune (www.moussy-le-neuf.fr/urbanisme).

TRAVAUX DE CONSTRUCTION

- 🔗 Votre projet a pour but de créer une surface de plancher de moins de 20 m² tel qu'un abri bois, garage indépendant de la maison, garage à vélo...
- 🔗 Votre projet est rattaché à la construction principale et la surface de plancher est comprise entre 0 et inférieure ou égale à 40 m² sans porter la surface de plancher totale au-delà de 150 m².
- 🔗 Travaux sur construction existante sans modification de la façade existante ni des structures porteuses
- 🔗 Piscine non couverte ou dont la

couverture a moins de 1,80 mètre de hauteur.

Modification de l'aspect extérieur de la construction :

- ▶ Clôture - Changement de portail
 - ▶ Ravalement de façade, isolation par l'extérieur,
 - ▶ Changement porte de garage, fenêtre, porte d'entrée
 - ▶ Autres travaux divers
- 🔗 Changement de destination sans modification de l'aspect extérieur ni des structures porteuses.
 - 🔗 Lotissement ne créant pas de voiries ou d'espaces communs quel que

soit le nombre de lots.

- 🔗 Division de terrain.
- 🔗 Coupe et abattage d'arbres dans secteur sauvegardé.

Type d'autorisation DECLARATION PREALABLE

Code de l'urbanisme :
R 421.9.a
R 421.9.b
R 421.9.f
R 421.17

Délais d'instruction :

- 1 mois
- 2 mois en secteur ABF

TRAVAUX DE CONSTRUCTION

- ☞ Toute construction, même ne comportant pas de fondations : maison, véranda, abri bois, garage à vélo... supérieure à 20 m² et inférieure ou égale à 40 m² ayant pour effet de porter la surface hors œuvre nette au-delà de 150 m².
 - ☞ Toute construction supérieure à 40 m².
 - ☞ Les piscines couvertes si la couverture fait plus de 1,80 m.
 - ☞ Tous travaux ayant pour effet de modifier le volume d'un bâtiment existant et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur de façade (ex : installation d'une lucarne quelle que soit la surface créée).
- Changement de destination avec modification de l'aspect extérieur ou/ et des structures porteuses.

Type d'autorisation
PERMIS DE CONSTRUIRE
Code de l'urbanisme :
R 421-14 a
R 421.9.f
R 421 14 c

Délais d'instruction :
PC maison individuelle :
- 2 mois
- 4 mois en secteur ABF

LOTISSEMENT CRÉANT PLUS DE DEUX LOTS ET CRÉANT UNE VOIRIE INTERNE PERMIS D'AMENAGER

Type d'autorisation
R 421-19 a du PA

Délais d'instruction :
- 3 mois
- 4 mois en secteur ABF

POUR TOUTE DÉMOLITION DE CONSTRUCTION EXISTANTE.

Nota : Si cette démolition est associée à des travaux soumis à déclaration préalable ou permis de construire, un seul dossier d'autorisation est nécessaire.

Type d'autorisation
PERMIS DE DEMOLIR
Code de l'urbanisme :
R 421-26

Délais d'instruction :
- 2 mois
- 3 mois en secteur ABF

CERTIFICAT D'URBANISME

CU : de simple information, il précise les règles d'urbanisme au terrain, les servitudes d'utilité publique, le régime des taxes et participation, les équipements publics existants ou prévus, les droits de préemption applicable.

Type d'autorisation
CERTIFICAT D'URBANISME

Délais d'instruction :
Code de l'urbanisme :
R410-1 à R 410-20
- 1 mois CU de type a
- 2 mois CU de type b

NOTA

- ▶ Les surfaces sont des Surfaces de Plancher (SP) : surface close, couverte d'au moins 1.80 m de hauteur sauf trémies, ascenseurs...
- ▶ ABF : Architecte des Bâtiments de France

Tous les dépôts des demandes se font en mairie.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le Centre Communal d'Action Sociale n'est pas un service municipal comme les autres. Aussi vieux que l'histoire de la commune, l'ancêtre du CCAS existe depuis la révolution de 1789 dans toutes les villes de France. La politique du CCAS ne dépend pas du Conseil Municipal mais d'un Conseil d'Administration qui représente à parité les élus de la majorité municipale et de l'opposition et pour autre moitié des membres représentants d'associations diverses.

À la suite des élections municipales de mars 2020, Bernard RIGAULT, Maire, est président de droit du CCAS et Claudine RUSMANN, vice-présidente.

Le Conseil d'Administration est par ailleurs composé de :

Membres élus : Mme Sophie ESTEVES, M. Christophe LASSARRE, Mme Nathalie MAINGUET, M. Pasquale MONTANINI et M. Cyril LECHARTIER.

Membres nommés : Mme Béatrice ADAM, Mme Marie-Neige BEVILACQUA, Mme Annie GUAY, Mme Denise MORET, Mme Zoulikha NOBLET, M. Jacky PERRIERS.

Accueil, écoute, information et orientation sont les missions premières du CCAS. Des dossiers relevant de l'aide légale et de l'aide dite facultative sont instruits comme le fonds de Solidarité pour l'énergie ou des secours divers.

Le but est d'accompagner et d'aider les Moussignols qui rencontrent des difficultés à un moment de leur vie et de faciliter leurs démarches. Par ailleurs, le réseau partenarial, les orientations vers d'autres instances compétentes dans d'autres domaines que ceux du CCAS permettent d'élargir et de compléter l'offre de service. Le CCAS vous renseigne également sur la télé-assistance et vous met en lien avec les prestataires existant sur le département. Il existe aussi un service de portage à domicile et fait le lien avec Centre 77, service d'aide à domicile du Département. Vous pouvez également faire appel à la société ADHAP basée à Saint-Mard (TEL 01 80 81 45 15).

À l'occasion de différentes fêtes, le Conseil d'Administration du CCAS octroie deux fois dans l'année des bons d'achat et des colis gourmands, sous conditions. Pour en bénéficier il faut : résider sur Moussy depuis au moins un an, avoir 65 ans dans l'année de la demande, vous présenter en Mairie avec votre avis d'imposition de l'année précédente et une pièce d'identité entre le 1^{er} janvier et le 30 juin de l'année de la demande.

Pour les bons du 14 juillet réservés aux Moussignols non imposables, les mêmes conditions s'appliquent mais la date limite pour fournir l'avis de non-imposition est le 1^{er} juin de l'année de la demande.

AIDE À LA PERSONNE :

Ces organismes sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches quotidiennes :

- 📍 **France Services** : (Dammartin-en-Goële)
accompagnement dans toutes vos démarches administratives du quotidien liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi.
☎ Tél : 07 87 08 67 22
- 📍 **Maison départementale des solidarités** (Mity-Mory), accompagnement social, accès aux droits, RSA, protection de l'enfance, APA...
☎ 01 60 21 29 00 / 07 87 74 60 35
- 📍 **Mission locale** (Mity-Mory), orientation, accompagnement et insertion des jeunes de 16 à 25 ans. ☎ 01 64 27 10 15
- 📍 **Avimej** (Meaux), association d'aide aux victimes et médiation judiciaire ☎ 01 60 09 75 41 / 01 60 24 33 60
- 📍 **PAT ou Point Autonomie Territorial** (Meaux), lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement destiné aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées en situation de dépendance, ainsi qu'à leur entourage. ☎ 01 81 17 00 10
- 📍 **SSIAD** (Dammartin-en-Goële), service de soins infirmiers. ☎ 01 60 03 05 19
- 📍 **ADHAP** (Saint-Mard), aide à domicile et service à la personne. ☎ 01 80 81 45 15
- 📍 **Centre77** (Saint Soupplets), aide à domicile et service à la personne ☎ 01 60 54 32 02
- 📍 **Téléassistance**
 - Présence Verte ☎ 09.69.39.38.38
 - Téléassistance 77 ☎ 09 69 32 10 85
- 📍 **Portage de repas** (service réalisé sur la cantine de Moussy-le-Neuf par un chef cuisinier). Informations et réservations en mairie ☎ 01 60 03 42 38

➔ LA RÉSIDENCE SÉNIORS POUR PERSONNES AUTONOMES : " LES MAISONS DU PARC DE LA BIBERONNE "

Située au 19 rue Cléret, elle est un lieu de vie, de partage, près du cours d'eau de La Biberonne et du parc traversant la commune du Nord au Sud. Elle est composée de 24 logements de plain-pied de type F2 et d'une maison commune appelée " Maison de La Biberonne " .

La commune de Moussy-le-Neuf a investi pour ses séniors et a réalisé l'acquisition de cette maison commune. La résidence est gérée via son Centre Communal d'Action Sociale. Une convention lie le CCAS aux propriétaires des appartements.

La résidence met à la disposition des séniors pré-retraités ou pensionnés, seuls ou en couple, des logements meublés attribués à titre de résidence principale. La résidence n'est pas médicalisée et conformément à la réglementation en vigueur, elle reçoit exclusivement des personnes valides, autonomes. Vous trouverez une présentation dynamique de la résidence sur le site internet de la commune ainsi que les documents nécessaires à une inscription :

📍 www.moussylenuef.fr dans l'onglet RSA.
Les dossiers sont également disponibles en mairie.

De plus, deux chambres d'hôtes, un studio et un T2 sont à la disposition des résidents pour faciliter l'hébergement de la famille en visite chez eux mais en dehors de cela, ces logements sont également mis en location saisonnière. Enfin, le CCAS réserve un de ces logements en logement d'urgence.



Pour tout renseignement

sur la résidence séniors ou les locations saisonnières,
le CCAS se tient à votre disposition au

☎ 01 60 03 42 38



CADRE DE VIE



de ses espaces publics. Chaque année, des travaux sont engagés pour améliorer la sécurité des habitants tout en évoluant en cohérence avec les changements climatiques.

En se promenant dans notre village, les passants remarqueront une prédominance des zones naturelles sur le cadre bâti. Ce qui fait également notre richesse, c'est notre patrimoine naturel boisé (300 hectares sur les 1 400 hectares de la commune). Pendant la saison estivale, nombreux sont ceux à venir profiter de l'ombre et de la fraîcheur apportées par nos arbres. La biodiversité est au rendez-vous dans la commune, là où règnent trop souvent les monocultures...

Des événements tels qu'un marché aux fleurs ou le concours des "Maisons, balcons, jardins et commerces fleuris", récompensant les actions menées par tous les habitants de Moussy-le-Neuf en faveur de l'embellissement et du fleurissement, fait de plus, rayonner notre village 4 Fleurs auprès des touristes.



MARAÎCHAGE ET VERGER

*" Le meilleur moment pour planter un arbre
c'était il y a 20 ans, le deuxième meilleur
moment, c'est maintenant ! "*

En 2016 la question s'est posée de savoir comment faire évoluer la restauration scolaire de notre commune. Devions-nous rester en liaison froide (repas préparés en cuisine centrale dans des unités qui confectionnent 10 à 15 000 repas par jour en achetant les produits sur le marché national, voire international) ; ou évoluer vers une cuisine faite sur place en s'approvisionnant en produits locaux, circuits courts ?

Si aujourd'hui la réponse est presque naturelle, ce n'était pas évident il y a seulement 7 ans. Nous avons visité à Mouans en Sartoux, commune très en pointe dans ce domaine et en sommes revenus persuadés que c'était la direction à prendre. Aujourd'hui il y a même une loi qui impose aux collectivités pour les repas des cantines scolaires : une partie en bio et circuits courts.





Moussy le Neuf a décidé d'opter pour la cuisine sur place faite par un chef qui s'approvisionne en produits bio et circuits courts.

Nous avons lancé le projet « Mieux manger en gaspillant moins » et démarré le maraîchage sur du foncier propriété de la commune (3,5 ha) et acquis 4,9 ha pour démarrer un verger afin d'offrir à terme des fruits et des jus à la cantine.

2 années de plantations ont déjà été réalisées et nos enfants commencent à cueillir, à la saison de petits fruits rouges : groseilles, cassis, etc. L'année prochaine il y aura certainement un peu de poires et des pommes.



ÉCOLES / RESTAURATION

GRUPE SCOLAIRE DU CHÊNE



Il comprend 15 salles de classe, 1 salle polyvalente, 1 salle de motricité et 1 bibliothèque. 5 salles sont actuellement occupées par les élèves de l'école maternelle et 10 par ceux de l'école élémentaire. L'école dispose également d'un équipement informatique à disposition des élèves et des enseignants.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Il faut venir à l'ALSH muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant. Sachant que l'Inspection Académique demande aux communes de transmettre leurs effectifs prévisionnels dès octobre pour l'année scolaire suivante, n'hésitez pas à vous manifester 1 an avant pour l'inscription.

ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

La municipalité finance plusieurs activités extra-scolaires et notamment : des sorties piscine, des cours d'équitation, l'équipement informatique, les projets "école et cinéma", des classes d'environnement. La natation se pratique à la piscine du Mesnil Amelot.

SITE INFORMATIQUE

La cyberbase est accessible aux écoles maternelle et élémentaire ainsi qu'au centre de loisirs. 8 PC et 1 serveur permettent aux enfants de découvrir le monde de l'informatique, encadrés par leurs enseignants et leurs animateurs. Un vidéo projecteur est relié au réseau informatique. Il va permettre de présenter le travail et les tâches à accomplir sur grand écran.

L'ensemble du réseau est relié à Internet. Ainsi les enfants vont pouvoir découvrir les joies du Net en toute sécurité.

La municipalité a aussi équipé l'école du Chêne d'un tableau blanc numérique (TBI) doté d'un écran tactile constitué d'un capteur mobile ultra fin. Il se complète par un vidéoprojecteur et un ordinateur et peut s'utiliser avec un stylet interactif. Une gamme de logiciels et d'accessoires peuvent compléter son utilisation.

RESTAURATION

La cantine sert trois cents repas par jour, dont 60 % sont cuisinés avec des produits bio, cultivés pour partie sur la commune. La cuisine intégrée du restaurant scolaire de Moussy-le-Neuf a été inaugurée en octobre 2019. Du frais et du fait maison avec des produits locaux en circuit court sont désormais proposés aux enfants.



COLLÈGE PROVISOIRE JEANNE BONNARDEL-BÉGUIN

Afin de délester les collèges "l'Europe" à Dammartin en Goële, "Jean Jacques Rousseau" à Othis et "Georges Brassens" à Saint Mard, le Département a décidé de construire un établissement en préfiguration à Moussy-le-Neuf, pour une ouverture en 2023, puis de livrer le collège définitif en 2025. Il se situe dans l'angle de la rue Lamaze et la rue Cléret.

Ce collège provisoire a une capacité de 400 élèves. Il comporte l'ensemble des locaux enseignants et élèves et les salles d'enseignement ainsi que les locaux techniques. Une demi-pension avec office de réchauffage, une cour de récréation ainsi que deux préaux et un abri vélos sont aménagés.

Ce collège accueille à la rentrée 2023/2024 l'ensemble des sixièmes des villes de Moussy-le-Neuf, Moussy-le-Vieux, Villeneuve sous Dammartin, Le Mesnil Amelot, Longperrier, Mauregard et Thieux.

Pourquoi le nom de Jeanne Bonnardel-Béguin ? En mémoire et en hommage à ces femmes qui ont assuré la vie sur l'arrière des zones de combat de la France pendant la guerre 14/18, en hommage aux 1,4 million de combattants français tués et aux 300 000 civils qui ont péri, en hommage aux 600 000 veuves et aux millions d'orphelins. Jeanne Bonnardel-Béguin était de ces femmes, née le 8 novembre 1884, mariée en 1904, veuve en 1917 avec 3 enfants à charge qui avaient au décès de leur père 9, 5 et 2 ans.



COMMERÇANTS ET SERVICES PRÉSENTS SUR LA COMMUNE

NOM DE L'ENTREPRISE

- 📍 Adresse
- 🏠 Activité
- ☎ Téléphone

ANGEL FLEURS



- 📍 27 rue Cambacérés
- 🏠 Fleuriste
- ☎ 06 14 71 39 68

CÉLINNA BEAUTÉ



- 📍 6 rue Bonneret
- 🏠 Institut de beauté
- ☎ 01 60 36 09 53

GÉNÉRATION OPTIQUE



- 📍 6 rue Bonneret
- 🏠 Opticien
- ☎ 01 60 03 35 80

IAD

- 👤 Mme GUILLUY Zahera
- ☎ 06 21 81 31 02
- 👤 M. FABIO Frédéric
- ☎ 06 62 70 50 60
- 🏠 Agents Immobiliers

INTERMARCHÉ

- 📍 2 rue Cambacérés
- 🏠 Distribution alimentaire/carburant
- ☎ 01 60 03 11 74

KIOSQUE À PIZZA

- 📍 2 rue Cambacérés
- 🏠 Vente de pizza
- ☎ 01 60 54 17 93

L'ATELIER

- 📍 33 rue Cambacérés
- 🏠 Brasserie - Traiteur
- ☎ 01 60 35 85 33

LA FACTORY / LA MÉTALLERIE



- 📍 2 rue Cambacérés
- 🏠 Bowling, salle de sports, laser game, bar, restaurant
- ☎ 01 60 27 27 71

LA POSTE

- 📍 9, rue Jeanne d'Arc
- 🕒 Ouverture du mardi au samedi 9h à 12h.
- 📍 Dammartin-en-Goële :
- ☎ 36 31 (numéro non surtaxé)
- 📍 Centre de Distribution :
- ☎ 01 64 44 00 10

LE FAUBOURG UV

- 📍 6 rue Bonneret
- 🏠 Institut de bronzage
- ☎ 01 60 35 69 84

LE FAUBOURG COIFFURE



- 📍 6 rue Bonneret
- 🏠 Salon de coiffure
- ☎ 01 60 03 24 53

LE MOUSSY

- 📍 2 place de la Croix
- 🏠 Bar, tabac, PMU
- ☎ 01 64 02 35 48

NICO ET JULIE



- 📍 7 bis rue Jeanne d'Arc
- 🏠 Boulangerie - Pâtisserie
- ☎ 01 60 03 43 45

AIGUILLES FINES

- 📍 42 rue Cambacérés
- 🏠 Tatouage
- ☎ 06 37 61 38 83

MARCHÉ SOUS LA HALLE

O'KIOSQUE

- 📍 Rte de Vemars, Parking Intermarché
- 📍 Burgers, paninis...
- ☎ 06 85 95 32 71

OBJECTIF SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- 📍 3 place de la Croix
- 📍 Auto-école
- ☎ 09 83 70 60 20

OPTIMHOME

- 👤 Mme GUENE Sandrine
- ☎ 06 32 80 88 20
- 👤 M. LESZEK François
- ☎ 06 23 30 97 80
- 📍 Agents Immobiliers

SUN HAIR



- 📍 6 Rue de l'Église
- 📍 Salon de Coiffure
- ☎ 01 64 02 69 71

TRI ANN



- 📍 6 rue Bonneret
- 📍 Crêperie
- ☎ 01 64 44 02 62

Tous les samedis matin, les commerçants vous attendent sous la halle de 8h à 13h. Le grand marché a lieu chaque premier samedi du mois avec des animations, expositions, quizz et lots à gagner



MANIFESTATIONS COMMUNALES

Les commerçants du marché couvert de Moussy-le-Neuf vous proposent une

Chasse aux œufs

sous la halle
sam 8 avril 23
9h/13h
Place Charles de Gaulle

Entrée libre

Rens. au 01 60 03 42 38
ou labibelle.rogault@moussy-le-neuf.fr

La municipalité et le comité des fêtes organisent la

Fête de la Sainte Opportune

23 avril 23
rue Cléret 9h/18h

BROCANTE ANIMATIONS

Restauration et buvette, maquillage, structures gonflables enfants et adultes, balades à poney

Tarif de notre linéaire :
Moussignols : 4€
Extérieurs : 6€
Professionnels : 8€

Rens. au 01 60 03 42 38
ou brocante.legarnec@moussy-le-neuf.fr

Moussy-le-Neuf organise son

Marché fleurs

aux
sam 13 mai 23
8h/13h, sous la halle

Vente fleurs, plants, pots de choufleur, miel
Tros plantes à graines
Restauration, ateliers
Balades à poney
Concours d'apouventail

Rens. au 01 60 03 42 38

Tout au long de l'année, se succèdent différentes manifestations, comme la soirée des bénévoles, les vœux aux entreprises, l'accueil des nouveaux Moussignols. Au mois d'avril, nous fêtons la Sainte Opportune qui existe depuis plusieurs générations. En mai, nous organisons le marché aux fleurs. Chaque premier samedi du mois, vous pouvez participer au grand marché lors duquel il y a des jeux, des quizz avec tirage au sort et souvent des lots à gagner grâce à nos commerces et entreprises moussignols qui nous soutiennent. Fin mai, les quartiers s'animent avec la fête des voisins. En juin, nous swinguons sous la halle lors de la fête de la musique. Le feu

d'artifice éclaire le ciel à l'occasion du 13 juillet. La soirée est dotée d'une déambulation, d'un bal et d'un marché nocturne. Pour la reprise en septembre, le forum des associations propose une vingtaine d'activités culturelles ou sportives. L'église ouvre ses portes tous les samedis matin et la Municipalité y propose un concert à l'occasion des Journées du patrimoine, mi-septembre. Les bonnes volontés se retrouvent fin septembre et mi-mai pour l'opération "Nettoyons la nature". Le Beaujolais a également sa fête sous la halle mais toujours avec modération. Les fêtes patriotiques comme le 8 mai et le 11 novembre maintiennent la mémoire de ceux qui sont morts pour la France. Le

marché de Noël, l'un des plus beaux du secteur a lieu le dernier week-end de novembre. Nos seniors et les enfants ne sont pas oubliés avec les goûters, spectacles, cadeaux et paniers gourmands.

Dans le cadre du grand marché mensuel, la Municipalité de Moussy-le-Neuf vous propose des

ENCHÈRES

SAM. 3 JUIN 23
SOUS LA HALLE - 11 HEURES
AU PROFIT DU CCAS

FOUR PRO
TRANCHEUSE
BATTERIE ACOUSTIQUE
IMPRIMANTES
ORDINATEURS
LIVRES

RENS. 01 60 03 42 38

MOUSSY LE NEUF

Fête de la musique

21 juin 23
Sous la halle / 19h - 23h

1^{re} partie de soirée :
« La scène est à vous »

2^e partie de soirée :
Concert

RESTAURATION gérée par l'APC
Menu « Best of Musique » à 10 euros
(1 grande frite / 2 saucisses + 1 boisson)

Rens. 01 60 03 42 38

MOUSSY-LE-NEUF

Feu d'artifice

13 juillet 23
Parc de l'étang

19h/minute > marché nocturne (sur place)
> restauration

20h45 > retraite aux flambeaux (départ Église)

23h > feu d'artifice

23h30/2h > bal

Grand marché samedi 1^{er} juillet

- plage
- présence de l'adob
- expo animée
- pause tête
- café viennoiseries offerts

09h/20h la halle

MARCHÉ DE NOËL

Moussy-le-Neuf vous invite à son

Marché de Noël

30 chalets, restauration,
manège, patinoire, poneys,
ferme pédagogique
et plein d'autres
surprises.

Place Charles de Gaulle,
Moussy le Neuf

**DERNIER
WEEKEND DE
NOVEMBRE**

www.moussy-le-neuf.fr
ou au 01 60 03 42 38



ZONE D'ACTIVITÉS DE LA BAROGNE

Située à la porte d'entrée Nord-Ouest du territoire communal, de part et d'autre de la RD26, la zone de la Barogne a vu le jour dans les années 80. A l'époque, elle avait pour but de financer l'école du Chêne. La première entreprise à avoir fait confiance à la Municipalité était un imprimeur, l'entreprise Lausberg. En 2018, la commune comptait au total 1291 emplois, chiffre qui a plus que doublé en 10 ans. L'activité à Moussy-le-Neuf est principalement concentrée sur la Zone d'activité de la Barogne qui s'étend sur environ 60 hectares. Très diversifiée, elle accueille aujourd'hui environ 80 entreprises (de 1 salarié à plusieurs centaines) dans des secteurs de logistique, d'industrie de précision, de fret, d'imprimerie mais aussi de travaux publics ou encore de fonderie d'art...







**VERMERS
SURVILLIERS**

**ROISSY-EN-FRANCE
Aéroport CDG**

**MOUSSY
LE VIEUX**

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Marié | 17. Stade en synthétique |
| 2. Bibliothèque | 18. Stade en herbe |
| 3. Halle Couverte | 19. Bioross |
| 4. Pôle Santé du Centre Bourg | 20. Skate-Parc |
| 5. Eglise | 21. Tennis extérieurs |
| 6. Moussy Espace Jeunesse (M.E.J) | 22. Gymnase de l'Erable |
| 7. Salle Sieur Godin | 23. Centre Technique Municipal |
| Centre de Loisirs sans hébergement (ALSH) | 24. Pas de Tir à l'Arc |
| 8. Restaurant Scolaire et | 25. Aire Camping-car |
| 9. Complexe du Chêne: | 26. Cimetière |
| Salle de spectacle, | 27. Château d'eau |
| Gymnase, et Half-court | 28. Usine de décarbonation |
| 10. Groupe scolaire | 29. Station de pompage |
| 11. Crèche | 30. Résidence Séniors |
| 12. City Park | 31. Salle de Réception |
| 13. Jeux pour enfants | 32. Jardins Familiaux |
| 14. Lavoir | 33. Maraîchage / 33b. Verger |
| 15. Mini-terrain football plein-air | 34. Station d'épuration |
| 16. Courts de tennis couverts | 35. Collège provisoire |
| | 36. Futur collège définitif (2026) |



MOUSSY LE VIEUX



MOINS DE PLASTIQUE C'EST FANTASTIQUE

“

Écocitoyen

En France, 25 millions de bouteilles en plastique sont jetées chaque jour, seulement 49% d'entre elles sont recyclées.

Vous pouvez contribuer à limiter ces trop nombreux déchets en utilisant une gourde en inox.

”

Le Groupe Editions Municipales de France

édite depuis 1965 pour les collectivités et participe à travers ses guides écologiques « aux bonnes pratiques écocitoyennes ».

www.guide-ecocitoyen.fr

L'ami du Pain

BOULANGERIE - PATISSERIE

L'ami du Pain



 **01 60 03 43 45**

Fermeture le mardi et
dimanche après-midi

7 bis rue Jeanne d'Arc
77230 MOUSSY LE NEUF



 *aiguilles.fines_by.marln*

 *Marl'N*

 *06.37.61.38.83*

 *aiguilles.fines@gmail.com*

42 rue Cambaceres

77230 Moussy-le-neuf



ESPACES VERTS SERVICES

11, Route de Marcilly
77165 SAINT-SOUPPLETS

**Création, entretien, élagage
d'espaces verts**

contact@espaces-verts-services.fr

Tél. : 01 60 01 34 86

*Ce document est réalisé
par l'éditeur des collectivités*



Immeuble Le Giulia - 825 rue André Ampère
CS 10511 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3

Tél. : 04 42 97 50 30 - info@emf-editions.fr

emf-editions.fr



DÉPÔT LÉGAL À PARUTION
Fabriqué et imprimé en France

ASSOCIATIONS

SECTION

- 👤 Président
- ☎ Téléphone
- ✉ Adresse mail

ASSOCIATIONS SPORTIVES SOUS L'ÉGIDE DE L'ESPOIR SPORTIF DE MOUSSY (ESM)

E.S.M (ESPOIR SPORTIF DE MOUSSY-LE-NEUF)

- 👤 M. ROUDAUT Laurent
- 📍 31, avenue des Echabots
77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 06 15 02 10 24



BADMINTON

- 👤 M. BIARD Olivier
- 📍 4 allée des alouettes - 77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 06 58 62 65 92

DANSE

- 👤 Mme TRASSOUDAINÉ Josiane
- 📍 6, allée des Chardonnerets - 77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 06 17 47 81 45 ✉ esmdanse@aol.com

FOOTBALL

- 👤 M. KHELLADI Karim
- 📍 19, avenue du Bois - 77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 06 40 71 97 01
- 🌐 esmoussyleneuf.footeo.com ✉ khelladika@gmail.com

GYMNASTIQUE

- 👤 Mme RICHARD Véronique
- 📍 7, allée moulin Bois - 95470 Vernars
- ☎ 06 26 85 85 38 ✉ esmgymnastique.comiti-sport.fr

JUDO

- 👤 M. LASSARRE Christophe
- 📍 39, rue Pasteur - 77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 06 65 76 08 33 ✉ esmjif@hotmail.fr

KARATÉ

- 👤 M. MAGNY Pascal
- 📍 9, ruelle de la grange aux Moines - 77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 06 86 84 69 06 ✉ pascalmagny77@gmail.com

LES MARCHEURS DE MOUSSY

- 👤 M. ALCOVER Philippe
- 📍 28, rue Lamaze - 77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 06 64 95 94 60 ✉ ph.alcover@gmail.com
- 🌐 www.marcheursdemoussy.com

TENNIS

- 👤 M. NODINOT Patrice
- 📍 48, avenue du Bois - 77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 06 73 38 65 78 ✉ nodinot.patrice@orange.fr
- 🌐 www.ligue.fft.fr/seine-et-marne

TENNIS DE TABLE

- 👤 M. BEVILACQUA Richard
- 📍 19, Grande Rue - 60890 Thury-en-Valois
- ☎ 06 07 10 63 41 ✉ richard.bevilacqua@orange.fr

TIR À L'ARC

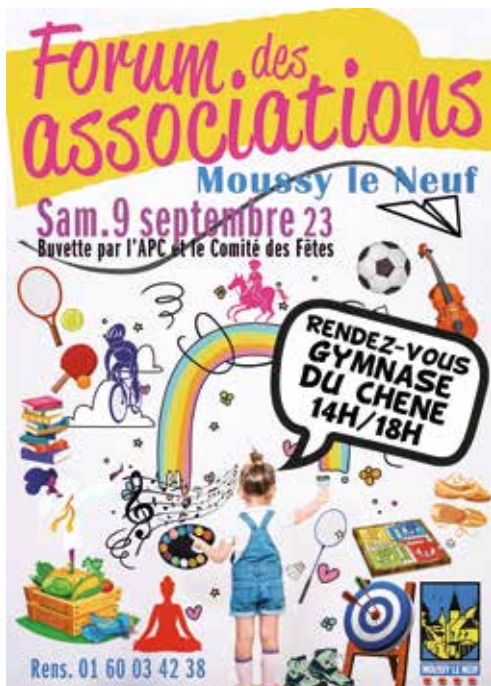
- 👤 Mme CRESTEY Isabelle
- 📍 16, rue Lamezard - 77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 06 30 71 58 64 ✉ isabelle.crestey@orange.fr
- 🌐 www.ciedarcdemoussy.fr

VÉLO CLUB

- 👤 M. DELIGNAT Michel
- 📍 15, rue des Bleuets - 77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 06 08 21 51 00
- ✉ michel.dlgt@wanadoo.fr
veloclubmoussyignol@free.fr

YOGA

- 👤 Mme LESUEUR Danièle
- 📍 30, avenue du Bois - 77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 01 60 03 45 33 ✉ bebert77@hotmail.fr






GARAGE DU MARAIS



MÉCANIQUE • CARROSSERIE
VENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS

Toutes marques • Agréé assurances

 **01 60 03 50 65**

garage-du-marais@wanadoo.fr

34, rue Lampezard • 77230 Moussy-le-Neuf
(à 150 mètres de l'Intermarché)

Lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-18h / Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

ÉNERGIETP

Vous trace la route

Neutre en carbone

RSE PERFORMANT LABEL FNTP

1 rue de la Belle Etoile • 77230 LONGPERRIER

Tél. 01 64 21 63 80 • contact@energietp.com

VOIRIE - ASSAINISSEMENT - RÉSEAUX DIVERS - DÉSAMANTAGE

ASSOCIATIONS CULTURELLES SOUS L'ÉGIDE DE MOUSSY LOISIRS CULTURE (MLC)

BIBLIOTHÈQUE

- 👤 Mme RADENNE Nicole
📍 20 avenue du Moulin
77230 Moussy-le-Neuf
☎ 06 88 14 56 11 ✉ nicolle.radenne@wanadoo.fr

CENTRE ARTISANAL

- 👤 Mme BRETON Isabelle
📍 6, rue des Eglantiers
77230 Moussy-le-Neuf
☎ 06 16 52 24 97 ✉ isa.mln@free.fr

COMITÉ DES FÊTES

- 👤 Mme LE GARNEC Brigitte
📍 4, rue de la Mothe - 77230 Moussy-le-Neuf
☎ 06 87 44 66 28 ✉ brigitte.legarnec@orange.fr

COMPAGNONS DE MUNCY

- 👤 M. MANEC Christophe
📍 13 rue des acacias - 77230 Moussy-le-Neuf
☎ 06 85 81 65 94 ✉ christophemanec@orange.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

- 👤 Mme LEROY Marcelle
📍 11, avenue du Bois - 77230 Moussy-le-Neuf
☎ 06 84 17 92 02 ✉ dmleeroywanadoo.fr@wanadoo.fr

FÊTE MÉDIÉVALE

- 👤 Mme LE GARNEC Brigitte
📍 4, rue de la Mothe - 77230 Moussy-le-Neuf
☎ 06 87 44 66 28 ✉ brigitte.legarnec@orange.fr

LES JARDINIERS DE MOUSSY

- 👤 Mme JOURNAUD Aurélie
📍 15 avenue des échabots - 77230 Moussy-le-Neuf
☎ 06 15 41 34 77

MOUSSY EN JEUX

- 👤 Mme EVEILLARD Annie
📍 13, avenue des Echabots - 77230 Moussy-le-Neuf
☎ 06 82 03 83 80 ✉ moussyleneufenjeux@gmail.com

SOLEIL D'OR

- 👤 Mme MORET Denise
📍 72, rue Cambacérés - 77230 Moussy-le-Neuf
☎ 01 60 03 23 81 ✉ michel.denise-moret@orange.fr

M.L.C (MOUSSY LOISIRS CULTURE)

- 👤 M. SEDRAN Bruno
📍 5 ruelle du Puits Guy
77230 Moussy-le-Neuf
☎ 06 72 46 33 11



ASSOCIATIONS DIVERSES

CHASSE

👤 M. DANSIN Daniel
📍 20, rue PASTEUR - 77230 Moussy-le-Neuf
☎ 06 16 49 05 68

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE



👤 Mme BEVILACQUA Marie-neige
📍 37, avenue du Bois - 77230 Moussy-le-Neuf
☎ 01 60 03 42 59 ✉ nieves37@orange.fr
🕒 L'église Saint Vincent est ouverte tous les samedis matin.

DON DU SANG



👤 Mme GEORGIN Catherine
☎ 06 74 11 61 08
✉ catherine.georgin01@gmail.com
Il tient à coeur à la Municipalité d'aider l'EFS et l'ADSB pour le don de sang.

Prochains dons de
Sang
Moussy-le-Neuf
sam 6 janvier 24
sam 22 juin 24
sam 14 déc. 24
9h30/14h
salle Michel Moret

SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ À MOUSSY-LE-NEUF

Pour faire face aux problématiques de délinquance, l'équipe municipale a décidé, en 2007, d'implanter sur la commune un réseau de vidéoprotection. 35 caméras forment aujourd'hui ce dispositif opérationnel. Il offre aux forces de l'ordre un outil supplémentaire pour aboutir aux différentes enquêtes.

Régulièrement, l'équipe municipale intègre dans le budget communal, les moyens d'assurer la maintenance,

l'amélioration et l'extension du réseau. De plus, la commune, en liaison avec la Gendarmerie, a mis en place un dispositif des voisins vigilants depuis décembre 2009 afin d'assurer encore plus de quiétude dans notre beau village. Voisins Vigilants s'appelle aujourd'hui "participation citoyenne". Néanmoins, aucun système n'étant de toujours s'assurer de quelques règles simples de sécurité.

Avant de partir en vacances, pensez à l'Opération Tranquillité Vacances ou à l'Opération Tranquillité Absence. Dans le premier cas, les services de la Gendarmerie se chargent de surveiller votre logement. Dans le second cas, ce sont les services de la Police Intercommunale. Les formulaires se trouvent sur le site de la mairie.



LA COMMUNE S'EST DOTÉE DE DEUX AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) DEPUIS 2018

Les deux ASVP exercent leur mission sur la voie publique : sécurité routière à proximité de l'école, respect de la réglementation concernant le stationnement et d'une façon plus générale faire respecter les arrêtés municipaux visant à assurer la sécurité, la tranquillité et le civisme ceci afin de garantir la qualité de vie qui est appréciée dans notre commune.

Assermentés par le Procureur de la République, les ASVP ont la possibilité de mettre des contraventions. Dans un premier temps et avant de verbaliser, ils rappelleront les bonnes règles à respecter aux contrevenants éventuels.



La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France a repoussé les frontières administratives et réglementaires qui permettent aujourd'hui de mutualiser le service de Police Intercommunale à 17 communes et 2 départements. Ils interviennent au sein des 17 communes pour effectuer des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la vocation à s'étendre sur d'autres communes du territoire.

Bien évidemment, cette police ne supprime en rien l'action de la gendarmerie et du commissariat qui continueront d'assurer leur rôle régalien. La police intercommunale, comme les ASVP, la vidéoprotection et les bénévoles de participation citoyenne sont autant de dispositifs pour veiller à la tranquillité et au bien-vivre ensemble des habitants.



Movianto, le partenaire de l'industrie pharmaceutique depuis plus de 70 ans



Centre Spécialités Pharmaceutiques
23 avenue des 22 Arpents
Quartier d'Activités de la Barogne
F - 77230 Moussy-Le-Neuf
Tél . : +33 (0)1 60 03 80 00
Mail : movianto.contactfr@movianto.com




LE CABINET
d'Audrey

LE PREMIER CABINET DE BIEN-ÊTRE DU VAL D'OISE QUI T'ACCOMPAGNE DANS TA MATERNITÉ ET PARENTALITÉ

- **Bien-être féminin** : soin énergétique (SOPK, endométriose, cycle féminin), atelier de développement personnel, bilan de compétences
- **Bien-être (future) maman** : massage (fertilité, femme enceinte), acupression, soin énergétique, atelier de préparation au post-partum
- **Bien-être enfant (0-25 ans)** : réussite et orientation scolaire, ateliers massage, yoga et réflexologie



06 36 62 71 92
4 place de la Gare • LOUVRES
lecabinetaudrey@outlook.com




Toilettage et Bien-être canin

Offrez-lui le toilettage qu'il mérite à deux pas de chez vous !

Uniquement sur rendez-vous
au **06 4300 1045**

Toilettage pour Chiens • Massage canin • Séance REIKI animalier
Label toilettage DAATA en cours • Fleurs de Bach pour chiens
Accessoires tendance de créateurs • Cosmétique BAWAW
Séance privatisée pour moins de stress

Gamme SPA Thermes d'Argos Enveloppement et Massage



I RUE DU BOIS à MOUSSY LE VIEUX

Place de stationnement gratuite devant le salon pour déposer votre chien

Du mardi au samedi sur RDV : 06 4300 1045 ✉ whouaff-lesalon.fr

SANTÉ SUR MOUSSY-LE-NEUF

NOM DU PRATICIEN

📍 Adresse

🏠 Activité

☎ Téléphone

DOCTEUR GÉNÉRALISTE

PAUL VINARNICK

📍 4 rue de l'Eglise
☎ 09 79 54 04 01

DENTISTE

MARTIAL FOURNIER

📍 Place de la Croix
☎ 01 60 54 50 82

SOPHROLOGIE - HYPNOSE

STÉPHANIE ETIENNEY

📍 2 rue de l'Eglise
☎ 07 68 46 47 73
✉ stephanie.etienney@actibodhi.com

HYPNOTHÉRAPEUTE

MÉLANIE DUPUIS

📍 6 rue de l'Eglise ☎ 06 66 12 06 18

INFIRMIÈRES

MARYSE ZAILAH CATHERINE VOINET

📍 6 rue de l'Eglise ☎ 01 72 84 85 11

OSTÉOPATHES

LAURENT CAHAGNIER JULIE SIMONE

📍 6 rue de l'Eglise
☎ 01 60 54 93 35
Uniquement sur rendez-vous

PHARMACIE

MÉLANIE CUYPERS



📍 48 rue Cambacérès
☎ 01 60 03 44 46

PÉDICURE - PODOLOGUE

GAELE EVEILLARD

📍 2 rue de l'Eglise ☎ 07 71 60 03 83

LUCAS MASSON / PASCALE CALLIER

📍 2 rue de l'Eglise ☎ 06 26 78 75 98

MAISON MÉDICALE

En cours d'étude





SIGIDURS

établissement public

SENSIBILISATION

Le SIGIDURS propose un ensemble d'outils afin d'**améliorer la qualité du tri et développer les actions de prévention et réduction des déchets à la source chez vous**. Un large éventail de supports d'informations est proposé : guides pratiques, mémo tri, calendriers...

Retrouvez le SIGIDURS lors des manifestations locales institutionnelles pour vous initier à la pratique du compostage, au tri, à la réduction du gaspillage alimentaire... Tous acteurs ! Tous, à notre niveau, nous pouvons agir pour l'environnement.

MAINTENANCE BACS

Les conteneurs mis à disposition sont la propriété du SIGIDURS. **Ils sont rattachés à une adresse et doivent rester en place en cas de changement de propriétaire ou de locataire. En effet, étant identifié par un système de numérotation, code barre ou puce à la lecture RFID**, il est interdit d'affecter ou de déplacer un conteneur à une autre adresse que celle pour laquelle il est prévu initialement.

La gamme de conteneurs disponible entre 120 litres et 660 litres permet d'adapter les modèles sur la base du nombre de foyers desservis, de la fréquence de collecte du secteur et de la configuration des lieux ou locaux destinés à

Le SIGIDURS (établissement public de prévention, collecte et traitement des déchets) est compétent pour 59 communes du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne, dont Moussy-le-Neuf.

Aujourd'hui encore, nous produisons, beaucoup trop de déchets, et ceux recyclables, comme le verre ou certains emballages plastiques, sont trop souvent jetés dans le bac d'ordures ménagères. C'est pourquoi, nous vous invitons à suivre les consignes vous permettant d'adopter le comportement approprié à chaque famille de déchets et à appliquer les pratiques évitant d'en créer. Tous les jours, notre environnement est mis à mal et, c'est donc tous les jours, par des efforts communs et des gestes simples, que nous pouvons lutter contre cette dégradation.

les accueillir. **L'utilisateur doit signaler toute dégradation, afin de faciliter au SIGIDURS la maintenance ou le remplacement du contenant.** Les bacs usagés ou les pièces détériorées dans des conditions normales d'utilisation, seront remplacés par le SIGIDURS sur simple appel téléphonique au numéro vert.

CONTRÔLE QUALITÉ

Pour s'assurer de la qualité des déchets présentés à la collecte, les agents du **service collecte effectuent des suivis de benne dès 5h30 du matin.**

Ils vérifient le contenu des bacs et la conformité des déchets présentés à la collecte sur l'ensemble des flux : ordures ménagères, emballages recyclables et papiers, déchets végétaux et encombrants.



Pour toute question concernant la collecte de vos déchets ménagers, un numéro vert est à votre disposition :

☎ **Numéro vert : 0800 735 736**
Services & appels gratuits

🕒 Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h



BAC JAUNE

Recyclable (emballages, papiers, cartons, bouteilles...) collecte assurée le MARDI MATIN (sortir les bacs la veille au soir).



BAC GRIS

Ordures ménagères Pour le secteur rouge : LUNDI APRES-MIDI & JEUDI APRES-MIDI Pour le secteur bleu : LUNDI APRES -MIDI (Sortir les bacs le jour de la collecte avant 12h00).



BAC VERT

Déchets végétaux Tous les vendredis (sortir la veille au soir).



➔ UN ÉCO-COMPOSTEUR GRATUIT PAR FOYER

Le SIGIDURS vous accompagne pour réduire et valoriser les " biodéchets " de cuisine et de jardin. En effet, 30% du contenu de notre poubelle domestique est compostable et 100% des " biodéchets " du jardin peuvent être valorisés !

VOUS HABITEZ EN PAVILLON :

Le Sigidurs vous propose gratuitement un composteur en bois, outil d'aération et bioseau.

Conditions :

- ▶ Offre limitée à 1 composteur par foyer tous les 8 ans
- ▶ Offre réservée aux habitants du territoire du SIGIDURS

VOUS HABITEZ EN IMMEUBLE :

Le SIGIDURS propose d'équiper gratuitement votre résidence d'un site de compostage collectif permettant aux foyers volontaires de transformer sur place leurs biodéchets en compost. Le compost obtenu au bout d'un an est mis à disposition des habitants pour jardiner sur leur balcon ou dans le cadre d'un jardin collectif. Le SIGIDURS accompagne les habitants volontaires qu'il forme au compostage. Pour plus d'informations, contacter le : ☎ 0800 735 736.

ENVIRONNEMENT

LE VERRE

Il est indispensable de le déposer dans les 6 bornes installées sur l'ensemble de la commune :

- ▶ 1 sur le parking face à la crèche
- ▶ 1 avenue de la Barogne
- ▶ 1 sur le parking de l'Érable
- ▶ 1 au Château d'eau
- ▶ 1 aux jardins familiaux
- ▶ 1 face à la halle



Sans bouchon et sans couvercle

Débarassé de ses impuretés et broyé, il est alors, fondu pour donner de nouveau du verre. Le verre est ainsi recyclable à l'infini. Une attention particulière a été portée à leur dispositif d'insonorisation et si parfois les bornes peuvent être éloignées des habitations, c'est pour occasionner le moins de gêne possible aux riverains.

LES ENCOMBRANTS

📅 Voir le calendrier

Les encombrants sont des objets qui, par leurs dimensions, leurs poids, leurs natures, ne peuvent être déposés dans les poubelles. Ex : lits, matelas, sommiers, fauteuils, appareils électroménagers, vélos, gros cartons

d'emballages... Avant de les jeter, sachez qu'ils peuvent aussi resservir ou être réparés ou transformés. Des associations ou des ressourceries existent pour vous en débarrasser tout en leur offrant une " seconde vie " .

INTERDITS QUE DIT LA LOI ?

Ne déposez pas n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand... " *Le dépôt d'encombrants sur le trottoir en dehors des jours de collecte est formellement interdit. Les contrevenants seront poursuivis dans les conditions prévues au Code pénal* " .

➔ LE RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES

Les Moussignols ont accès aux déchèteries de Dammartin-en-Goële, Mitry-Mory, Plailly, Bouqueval, Gonesse, Louvres, Sarcelles gérées par le Sigidurs.

RÈGLES À RESPECTER

Seuls les déchets pré-triés sont acceptés dans la limite de 2 m³ de déchets et l'équivalent de 20 litres de déchets spécifiques par passage.

La récupération est interdite au sein de la déchèterie.

Les dépôts sauvages sont interdits et pénalement répréhensibles selon les

articles R632-1 et R635-8 du code pénal (amende jusqu'à 1 500€).

DÉCHETS REFUSÉS

- ▶ Les ordures ménagères,
- ▶ Les cadavres d'animaux,
- ▶ Les carcasses de voitures,
- ▶ L'amiante,
- ▶ Les déchets présentant un risque explosif ou radioactif (bouteilles de gaz, bouteilles sous pression, extincteurs...)

LA DÉCHÈTERIE DE DAMMARTIN-EN-GOËLE

Déchèterie standard

📍 Z.A. de la Goële
Rue Clément Ader
☎ 01 60 44 40 03

LA DÉCHÈTERIE DE MITRY-MORY

Déchèterie " DDS " (Déchets Diffus Spéciaux)

📍 Z.I. de Mitry-Compans
Rue Fernand Forest
☎ 01 60 44 40 03

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



Petits appareils, gros électroménagers, écrans, néons, lampes à économie d'énergie, LED

**Lors de l'achat d'un nouvel équipement, vous pouvez remettre gratuitement le même type d'appareil à votre distributeur.*

DÉCHETS SPÉCIFIQUES



Produits toxiques, peintures



ou



PILES ET BATTERIES



ou



Piles bâtons, piles boutons, accumulateurs et batteries

PNEUS



Pneus déjantés

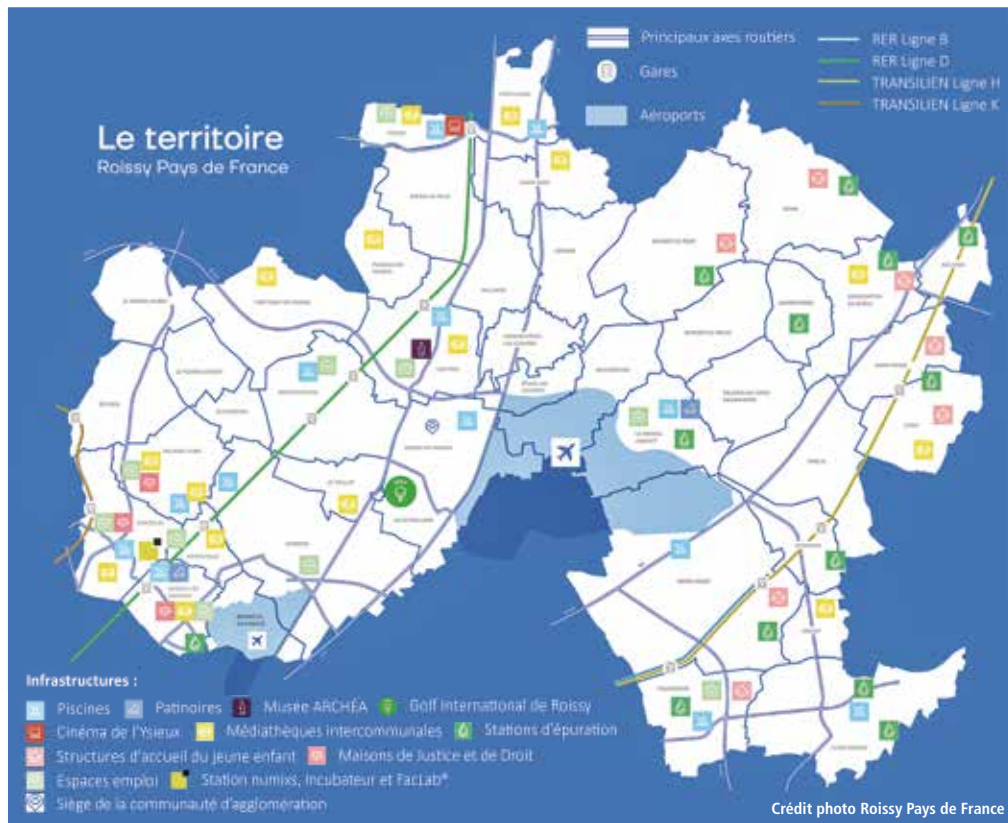
DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE

Roissy Pays de France
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Moussy-le-Neuf, est depuis le 1^{er} janvier 2016 dans la Communauté d'Agglomération comprenant 42 communes. Autour de la plateforme aéroportuaire de Charles de Gaulle, les 42 communes de Roissy Pays de France représentent 354 451 habitants sur 342 km². Elles comportent des contrastes forts, tant sur des aspects démographiques que d'urbanisation. Une forte urbanisation au sud du territoire. Une grande concentration d'activités autour de l'aéroport et de grands territoires agricoles au nord et à l'est.



SERVICES

- 📍 **Siège ROISSY**
- ✉️ accueilsiège@roissypaysdefrance ☎️ 01 34 29 03 06
- 🏠 **Service Petite Enfance**
- ✉️ secretariat.petite-enfance@roissypaysdefrance.fr
- ☎️ 01 60 03 88 66
- 🏠 **Service - Assainissement**
- ✉️ eau-assainissement77@roissypaysdefrance.fr
- ☎️ 01 60 03 60 87
- 🏠 **Site VILLIERS LE BEL**
- ✉️ accueil@roissypaysdefrance.fr ☎️ 01 34 04 17 70

CARPF

- 📍 6 bis avenue Charles de Gaulle
95700 Roissy-en-France
- ☎️ 01 34 29 03 06 ✉️ info@roissypaysdefrance.fr
- 🌐 www.roissypaysdefrance.fr
- 🕒 **Horaires :** Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Samedi et dimanche : fermé



L'agglomération vous propose de découvrir l'ensemble des événements qui ont lieu sur le territoire grâce à son agenda en ligne Events : [🌐 https://events.roissypaysdefrance.fr/](https://events.roissypaysdefrance.fr/)

➔ COMPÉTENCES ET STATUTS

Elle exerce 22 compétences : 10 compétences obligatoires, 4 compétences optionnelles et 8 compétences facultatives.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- 1 Développement économique
- 2 Aménagement de l'espace communautaire
- 3 Equilibre social de l'habitat
- 4 Politique de la ville
- 5 Accueil des gens du voyage
- 6 Déchets
- 7 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- 8 Eau potable (SMAEP)
- 9 Assainissement des eaux usées
- 10 Gestion des eaux pluviales urbaines

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- 1 Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- 2 Protection et mise en valeur de l'environnement du cadre de vie
- 3 Equipements sportifs et culturels
- 4 Action sociale d'intérêt communautaire

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- 1 Petite enfance
- 2 Coopération décentralisée
- 3 Culture et patrimoine
- 4 Sports
- 5 Informatique et télécommunication
- 6 Transport
- 7 Action sociale
- 8 Environnement

Aux côtés des instances de décisions de la CA Roissy Pays de France, (Conseil et Bureau communautaires), il y a plusieurs endroits où les élus peuvent dialoguer et échanger : les Commissions, la Conférence des Maires, la CLECT et l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICATS

- 📍 OBJET
- 📍 SIÈGE
- 👤 PRÉSIDENT
- 👤 TITULAIRES
- 👤 SUPPLEANTS

Les communes prises individuellement n'auraient pas une taille suffisante ou assez de moyens financiers pour obtenir ou réaliser certains équipements.

Afin d'apporter néanmoins ces services à leur population, les communes se regroupent au sein de Syndicats Intercommunaux pour traiter des domaines qu'elles ne peuvent gérer seules.

Chaque commune désigne des représentants dont le rôle sera de défendre au sein du Syndicat les intérêts de la commune qu'ils représentent.

S.I.E.H.B.

Syndicat Intercommunal d'Étude et d'Entretien de la Haute BEUVRONNE

📍 En charge de l'entretien de la rivière, de ses berges ainsi que des cours d'eau qui se jettent dans la Beuvronne. Il a également la charge récente d'établir avec le Conseil Régional un contrat de bassin destiné à la mise en place et au suivi de la politique de l'eau.

- 📍 Gressy
- 👤 Jean-Pierre DORMEAU (Maire de Gressy)
- 👤 Pasquale MONTANINI
- 👤 Jacky PERIERS

S.D.É.S.M.

Syndicat Départemental d'Énergies de Seine-et-Marne

📍 Il assure, à la demande des communes membres, la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement de tous les réseaux (basse tension, éclairage public, communications électroniques). Il contrôle les activités de ses concessionnaires, ENEDIS et GRDF, et l'état du réseau afin de maintenir un service public de qualité. Plus de 440 communes adhérentes.

- 📍 La Rochette
- 👤 Pierre YVROUD (Maire de La Rochette)
- 👤 Michel DELIGNAT
- Laurent ROUDAUT
- 👤 Christophe LASSARRE

S.M.A.E.P.

Syndicat Mixte de l'Alimentation en Eau Potable de la Goële

📍 Délégation de service public de type affermage afin d'assurer le service de gestion et d'exploitation d'eau potable pour 25 communes dont Moussy-le-Neuf.

- 📍 Dammartin-en-Goële
- 👤 Jean-Louis DURAND (Maire de Marchémoret)
- 👤 Bernard RIGAULT
- 👤 Benoit DUCATILLON

SIC

Syndicat Intercommunal du Collège Jean-Jacques Rousseau

📍 Il gère l'entretien du Collège, ses équipements sportifs et s'occupe des transports scolaires.

- 📍 Othis
- 👤 Armand JACQUEMIN (Maire de Moussy-le-Vieux)
- 👤 Sophie ESTEVES
- Christophe LASSARRE
- 👤 Maria DUPRE - Benoit DUCATILLON

S.I.L.

Syndicat Intercommunal pour les Lycées du canton de Dammartin-en-Goële

📍 Étude pour l'implantation de lycée sur le canton et gestion des équipements qui y sont annexés.

- 📍 Moussy-le-Neuf
- 👤 Michel MOUTON (Maire de Longperrier)

- 👤 Sophie ESTEVES
- Nathalie MAINGUET
- 👤 Hervé AIGUIER - Grégory PIERRE
- Brigitte LE GARNEC
- Pasquale MONTANINI

SITRATIVE

Syndicat mixte d'études pour l'aménagement des rivières de la vieille Thève

📍 Syndicat intercommunal et inter-départemental qui gère l'aménagement et l'entretien de la Thève, de la vieille Thève et de la nouvelle Thève, du Rû Saint-Martin et de leurs affluents.

- 📍 Orry-la-Ville
- 👤 Yves DULMET (Maire-Adjoint de Coye-la-Forêt)
- 👤 Michel DELIGNAT

SYNDICAT MIXTE DE LA GOËLE TRANSPORT

📍 Le territoire du syndicat de la Goële Transport regroupe 37 communes et a en charge la gestion et la coordination des services de transport des voyageurs des lignes de bus, ainsi que la création et la gestion des points d'arrêts et de ses équipements.

- 📍 Le Mesnil-Amelot
- 👤 Daniel HAQUIN (Maire de Juilly)
- 👤 Christophe LASSARRE

LES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Il existe trois types de collectivités territoriales : la **Commune**, le **Département** et la **Région**. Parallèlement à ces 3 collectivités territoriales, il existe des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

LA COMMUNE :

Action sociale

- Action sociale facultative (centres communaux d'action sociale - CCAS)

Formation, enseignement

- Construction et entretien des écoles maternelles et primaires
- Gestion des agents techniques, ouvriers et de services des écoles

Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs

- Création et gestion de bibliothèques communales
- Subventions sportives
- Manifestations culturelles
- Gestion d'équipements sportifs et de loisirs
- Gestion des centres de loisirs

Aménagement du territoire, infrastructure et transports

- Equipement rural
- Remembrement
- Aménagement foncier
- Gestion de l'eau et de la voirie rurale
- Voirie communale
- Elaboration des documents réglementaires d'urbanisme (Plans locaux d'urbanisme-PLU, Zones d'aménagements concertées - ZAC)
- Traitement des permis de construire et des autorisations de travaux

Environnement

- Distribution de l'eau potable
- Gestion des eaux usées et pluviales
- Logement et habitat
- Financement du logement et de l'habitat
- Mise en œuvre du Plan local de l'Habitat - PLH

Compétences régaliennes (au nom de l'Etat)

- Etat-Civil
- Organisations des élections

LE DÉPARTEMENT :

Action sociale et médico-sociale

- Protection maternelle et infantile - PMI
- Adoption
- Soutien aux familles en difficulté financière
- Politiques d'hébergement et d'insertion sociale des personnes handicapées
- Prestation de compensation du handicap

- Maison départementale des personnes handicapées
- Création et gestion de maisons de retraite
- Politique de maintien des personnes âgées à domicile (allocation personnalisée d'autonomie-APA)
- Prestations légales d'aide sociales (revenu de solidarité active-RSA)

Formation Enseignement

- Construction et entretien des collèges
- Gestion des agents techniques, ouvriers et de services des collèges (TOS)

Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs

- Création et gestion de bibliothèques départementales
- Aides à la gestion des musées
- Subventions sportives
- Développement du tourisme
- Archives départementales
- Protection du patrimoine

Aménagement du territoire, infrastructure et transports

- Equipement rural
- Remembrement
- Aménagement foncier
- Gestion de l'eau et de la voirie rurale
- Transports routiers non urbains des personnes
- Voirie départementale

Environnement

- Plan départemental de gestion des déchets

Logement et habitat

- Financement du logement et de l'habitat
- Gestion du fonds social du logement -FSL
- Plan et office de l'habitat

Vie économique

- Aides indirectes au développement économique

Sécurité

- Circulation départementale
- Prévention de la délinquance
- Services d'incendies et de secours -SDIS

LA RÉGION :

Formation Enseignement

- Plan régional de formation professionnelle et apprentissage des jeunes et des adultes

- Programme annuel d'apprentissage et de formation professionnelle et continue - PRDF
- Insertion des jeunes en difficulté
- Formations en alternance
- Construction et entretien des lycées d'enseignement général et établissements d'enseignement agricole
- Gestion des personnels ouvriers, techniques et de service des lycées

Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs

- Protection du patrimoine
- Création de bibliothèques régionales
- Subventions sportives
- Développement du tourisme

Aménagement du territoire, infrastructure et transports

- Elaboration du Contrat de projet Etat/Région - CPER (gestion des fonds européens)
- Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire - SRADT (développement durable)
- Schéma régional des infrastructures et des transports
- Transports routiers non urbains des personnes
- Transports ferroviaires régionaux (trains express régionaux dits TER hors Ile de France)
- Gestion des réseaux de communication

Environnement

- Plan régional de la qualité de l'air
- Classement des réserves naturelles régionales
- Participation au Schéma d'aménagement et de gestion des eaux -SDAGE

Grands équipements

- Développement des ports maritimes et des aéroports

Logement et habitat

- Financement du logement et de l'habitat

Vie économique

- Aides directes et indirectes au développement économique (prestations de service, subventions, bonification d'intérêts, prêts...)
- Schéma régional et de développement économique - SRDE

*Votre Notaire
vous conseille*



Droit de la Famille

Droit Immobilier

Droit des Affaires



COURANTS FORTS & FAIBLES
DOMOTIQUE
VIDÉOSURVEILLANCE
VIDÉO-PROTECTION IP

CONCEPTION & INSTALLATION
SAV / MAINTENANCE

01 85 42 04 03

ZA de la Barogne • 1 rue du Bonneret
77230 MOUSSY LE NEUF

www.s3r-technologie.fr - contact@s3r-technologie.fr



**SARL
Y.B.E**

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ENERGIE RENOUVELABLE**

Dépannage 7j7 - 24h/24

Bureau : 8 rue des Prés Boucher
77230 Dammartin en Goële

Bureau : 01.64.67.38.62

Urgences : 06.29.83.69.59

contact@sarl-ybe.fr



VERTIGE



**AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN
D'ESPACES VERTS**



☎ 01 39 88 81 51

vertige-sa@vertige-sa.fr

**17 avenue de la gare
GOUSSAINVILLE**

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Simplifiez vos démarches et pensez à les faire en ligne 🌐 www.service-public.fr (pour les demandes d'actes, les inscriptions sur les listes électorales, le recensement militaire) et aussi 🌐 www.maprocuration.gouv.fr (pour déposer une demande de procuration de vote en ligne).

Démarches	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations
Déclaration de reconnaissance anticipée	N'importe quelle mairie	Pièce d'identité des parents et justificatif de domicile	Gratuit
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Toutes pièces prouvant l'identité du défunt + certificat de décès + pièce d'identité du déclarant	La déclaration doit être faite dans les 24 heures suivant le décès hors week-ends et jours fériés
Noces d'or, de diamant	Mairie du domicile	Photocopie du livret de famille + acte de mariage + pièce d'identité et justificatif de domicile	Gratuit
Parrainage civil		Acte de naissance de l'enfant + copie de la pièce d'identité du parrain et de la marraine, livret de famille et justificatif de domicile	Faire une demande écrite au Maire avec une proposition de date
Recensement militaire		Livret de famille + pièce d'identité du jeune valide	Dès 16 ans fille et garçon Avoir la Nationalité Française
Duplicata livret de famille		Formulaire à remplir en mairie + pièce d'identité du demandeur + justificatif de domicile	Ne peut être délivré qu'aux titulaires
Inscription liste électorale		Pièce d'identité + justificatif de domicile (-3 mois)	Inscription possible toute l'année. En cas de scrutin, l'inscription est possible au plus tard le 6 ^{ème} vendredi précédent le jour du scrutin.
Légalisation de signature		Se présenter avec le document à légaliser (non signé) et une pièce d'identité	
Inscription scolaire		Livret de famille + carnet de santé + justificatif de domicile (-3 mois) + pièces d'identité des parents	
Passeport Carte d'identité Nationale Pas de limite de département pour le dépôt d'un dossier. Liste des mairies équipées d'un station d'enregistrement consultable sur le site : https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI	Mairie de Dammartin en Goële	Renseignements au 01 60 03 85 50 ou rdv en ligne : www.dammartin-en-goele.fr	
	Mairie de Claye Souilly	Renseignements au : 01 60 26 92 00 ou 01 60 26 92 03	
	Mairie de Meaux	Renseignements au : 01 60 09 97 29 ou rdv en ligne	
Carte grise	Démarches sur : immatriculation.ants.gouv.fr Il n'est plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture. La démarche s'effectue soit en ligne, soit auprès d'un professionnel habilité.		

Le choix de la visibilité locale

**Vous êtes une entreprise locale
ou une marque nationale ?**

**Participez à la
communication
de votre ville et
augmentez votre
visibilité locale !**

*Une opportunité unique de promouvoir
vos produits et services, tout en soutenant
le développement économique et culturel
de votre région !*

Contactez nos conseillers au 04 42 97 50 30



emf-editions.fr



LES ALENTOURS DE MOUSSY-LE-NEUF

ENSEIGNEMENT

SECONDAIRE établissements où la commune est représentée :

COLLÈGE JEANNE BONNARDEL-BÉGUIN

- 📍 23 bis rue Cléret
77230 Moussy-le-Neuf
- ☎ 01 88 37 02 70
- 🌐 ce.0772946j@ac-creteil.fr

COLLÈGE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

- 📍 Route de Beaumarchais 77280 OTHIS
- ☎ 01 60 03 13 65 🌐 college-othis.fr

LYCÉE CHARLES DE GAULLE

- 📍 6, place Jean Mermoz
77230 LONGPERRIER
- ☎ 01 64 02 75 23 🌐 cdg-longperrier.fr

LYCÉE CHARLOTTE DELBO

- 📍 2, avenue Robert Badinter
77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE
- ☎ 01 64 76 06 80
- 🌐 lycee-dammartin-en-goele.ac-creteil.fr

AUTRES ÉTABLISSEMENTS

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE CHELLES

- 📍 18, avenue Gustave Nast
77500 CHELLES ☎ 01 60 08 35 07
- 🌐 orientation.ac-creteil.fr

LYCÉE PROFESSIONNEL LE CHAMP DE CLAYE

- 📍 71, avenue Pasteur
77414 CLAYE SOUILLY
- ☎ 01 60 26 40 64
- 🌐 www.lechampdeclaye.fr

LYCÉE CHARLES BAUDELAIRE (PROFESSIONNEL)

- 📍 Boulevard du Chevalier Bayard
77100 MEAUX ☎ 01 60 09 07 05
- 🌐 www.lpbaudelaire.fr

LYCÉE HENRI MOISSAN

- 📍 20, cours de Verdun
77100 MEAUX ☎ 01 60 09 77 70
- 🌐 www.lyceemoissan.fr

LYCÉE PROFESSIONNEL PIERRE DE COUBERTIN

- 📍 Chaussée de Paris
BP 20166 - 77100 MEAUX CEDEX
- ☎ 01 64 34 57 27
- 🌐 www.coubertin-meaux.fr

ENSEIGNEMENTS PRIVÉS

COURS BAUTAIN

Mixte de la maternelle à la 3^{ème}

- 📍 13, rue Sainte Marie
77230 JUILLY
- ☎ 01 64 36 23 23 🌐 cours-bautain.fr

INSTITUT PRIVÉ SAINT-DOMINIQUE

CM1 à la Terminale

- 📍 5, rue Gérard de Nerval
60128 MORTEFONTAINE
- ☎ 03 44 54 31 38
- 🌐 www.saint-dominique-mortefontaine-60.fr

LYCÉE PRIVÉ SAINT-VINCENT

- 📍 30, rue de Meaux BP 20088
60304 SENLIS Cedex
- ☎ 03 44 53 96 40
- 🌐 www.lycee-stvincent.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

INSPECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- 📍 6, rue du Général de Gaulle
77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE
- ☎ 01 60 03 98 72
- 🌐 www.education.gouv.fr

INSPECTION ACADÉMIQUE DE SEINE-ET-MARNE

- 📍 Cité Administrative
20, Quai Hippolyte-Rossignol
77000 MELUN CEDEX
- ☎ 01 64 41 27 00

TRANSPORTS

TRANSPORTS

AUTOCARS KÉOLIS CIF

Lignes : 701, 702, 711, 749, 755, 756

- 📍 34, rue de Guivry
77990 Le Mesnil Amelot
- ☎ 01 60 03 63 63
- 🌐 www.keolis-cif.com



RATP

Service clientèle RATP

- ☎ 3424 Service gratuit + prix d'appel
- 📁 Objets trouvés sur le réseau RATP
- ☎ 32 46 Service 0.80€/min + Prix d'appel
- 🌐 www.ratp.fr



SNCF

RER D à Louvres

RER B à Aéroport CDG 1

- Infos état du trafic, l'horaire d'un train, échanger ou annuler un billet en France ou à l'international :
- ☎ 36 35 (service gratuit + prix d'un appel)
- 🌐 www.sncf.com/fr
- 🌐 www.transilien.com



LES ALENTOURS DE MOUSSY-LE-NEUF

AÉROPORT DE ROISSY

Renseignements, horaires, réservations

- ☎ 39 50 (0.35€/min)
(N° à tarification spéciale)
- 🌐 www.aerportsdeparis.fr

TAXIS

Mr BOISNE-NOC

- 📍 Moussy-le-Neuf
- ☎ 06 07 76 59 45

RECHERCHE D'EMPLOI

PÔLE EMPLOI

- 📍 Agence de Mitry-Mory
3, rue Paul Gauguin
77230 Mitry-Mory
- ☎ 3949 (Service gratuit
+ prix d'un appel)
- 🌐 www.pole-emploi.fr
- 🕒 **Horaires libres :**
Du lundi au jeudi
de 9h00 à 13h15
Vendredi de 9h00 à 12h00
- 🕒 **Sur RDV :**
Du lundi au jeudi de 13h15 à 17h00

MISSION LOCALE DE LA PLAINE DE FRANCE POUR LES MOUSSIGNOLS

- 📍 6, rue de Villeparisis
77290 Mitry-Mory
- ☎ 01 64 27 10 15
- 🕒 **Horaires :**
Du lundi au vendredi de
9h00 à 12h30 - 13h30 à 17h15
Fermé le jeudi après-midi

MAISON DES SERVICES

- 📍 8, rue du Général de Gaulle
77230 Dammartin-en-Goële
- ☎ 01 60 54 63 50
- 🕒 **Horaires :**
Du lundi au vendredi de
8h45 - 12h30 et 13h30-17h
Fermée le jeudi après-midi

CULTES RELIGIEUX

CULTE CATHOLIQUE MOUSSY-LE-NEUF

- Messes le 3^{ème} dimanche du mois, à 11h, à l'Église de Moussy-le-Neuf
Baptêmes, communions, mariages, décès : s'adresser au presbytère de Dammartin
- 📍 Père PIOTR
Presbytère - 3, rue Saint Jean
77230 Dammartin-en-Goële
 - ☎ 01 72 84 68 81

INSTANCES JUDICIAIRES

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MEAUX

- 📍 44, av. du Président Salvador Allende
77100 Meaux
- ☎ 01 60 09 75 00
- 🕒 **Horaires :** Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
- 🌐 www.justice.gouv.fr

CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE MEAUX

- 📍 44, av. du Président Salvador Allende
77100 Meaux
- ☎ 01 60 09 76 60
- 🕒 **Horaires :** Du lundi au vendredi
de 9h00 à 16h00

TRIBUNAL DE COMMERCE

- 📍 56, rue Aristide Briand
77100 Meaux
- ☎ 01 60 25 85 30
- 🕒 **Horaires :** Lundi au vendredi de
9h00 à 11h30 - 14h00 à 16h30
- 🌐 www.greffe-tc-meaux.fr

NOTAIRES

Liste des notaires de Seine-et-Marne consultable sur : 🌐 www.chambre-seine-etmarne.notaires.fr

INSPECTION DU TRAVAIL

- 📍 Cité administrative du Mont Thabor
77100 Meaux
- ☎ 01 64 36 54 16

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

- 📍 12, boulevard Jean Rose
BP 216
77100 Meaux
- ☎ 01 74 60 51 00

SANTÉ

ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE

- 📍 CENTRE 77
6, rue du Général de Gaulle
Dammartin-en-Goële
- ☎ 01 60 54 32 02

AÉROPORT CHARLES DE GAULLE SERVICE MÉDICAL D'URGENCE & DE SOINS

Les centres médicaux sont équipés pour répondre aux urgences et dispenser des soins ponctuels. Nos centres sont également des centres de vaccinations internationales.

- 📍 Centre de vaccinations internationales Paris-Charles de Gaulle
- ☎ 01 48 64 98 03
(messagerie vocale uniquement)
- 🕒 **Horaires :**
Du lundi au samedi
de 8h à 12h et de 14h à 19h.
Dimanche
de 8h à 12h et de 14h à 19h
en cas d'urgence, avec tarif majoré.

PHARMACIE AÉROPORT ROISSY CHARLES DE GAULLE

- 📍 Terminal 2E
Niveau Départ
Face Porte 10
- ☎ 01 48 16 58 58
- 🕒 **Horaires :**
6h - 22h - 7j/7



HÔPITAUX

GRAND HÔPITAL DE L'EST FRANCIEN SITE DE MEAUX

- 📍 6-8, rue Saint Fiacre
77100 Meaux
- ☎ 01 64 77 64 77

GRAND CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE

- 📍 2, boulevard du 19 mars 1962
95500 Gonesse
- ☎ 01 34 53 21 21

HÔPITAL DE SENLIS

- 📍 28, avenue Paul Rouge
60300 Senlis
- ☎ 03 44 21 71 00

HÔPITAL PRIVÉ DU VERT GALANT

- 📍 38, rue du Docteur
Georges Assant
93290 Tremblay-en-France
- ☎ 01 86 86 93 00

HÔPITAL PRIVÉ DE LA SEINE SAINT DENIS

- 📍 7, avenue Henri Barbusse
93150 Le Blanc Mesnil
- ☎ 01 86 86 34 44

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

BIO 2000

- 📍 25, rue de Meaux
77230 Dammartin-en-Goële
- ☎ 01 60 03 03 63

CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE

- 📍 1, rue Françoise Dolto
77230 Dammartin-en-Goële
- ☎ 01 60 03 36 36

DON DU SANG

CENTRE HOSPITALIER DE MEAUX

- 📍 6-8, rue Saint Fiacre 77100 Meaux
- ☎ 01 64 35 38 42
- 🌐 www.dondusang.net

AMBULANCES

AMBULANCES DE LA GOËLE

- 📍 31, rue du Docteur Roux
77230 Saint Mard ☎ 01 60 03 06 59

AMBULANCES CMS 77

- 📍 10, boulevard de la République
77230 Saint Mard ☎ 01 60 27 27 27

→ LOISIRS

PISCINES

CENTRE AQUATIQUE LA PLAINE OXYGÈNE

- 📍 La pièce du Gué
Rue de la Chapelle
77990 LE MESNIL AMELOT
- ☎ 0971 000 000
- 🌐 plaineoxygene.com

LES PISCINES INTERCOMMUNALES

- 🌐 www.roissypaysdefrance.fr/Vivre/Sports/Les-piscines-intercommunales

📍 Lieux :

- ▶ CLAYE SOUILLY
- ▶ FOSSES
- ▶ GARGES LES GONESSE
- ▶ GONESSE
- ▶ GOUSSAINVILLE
- ▶ LOUVRES
- ▶ MITRY-MORY
- ▶ ROISSY EN FRANCE
- ▶ SARCELLES
- ▶ SURVILLIERS
- ▶ VILLEPARISIS
- ▶ VILLIERS LE BEL



EN CAS D'URGENCE

Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, **veillez à préciser les 3 points suivants** :

- ▶ **Qui suis-je ?** Vous êtes victime, témoin... Donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.
- ▶ **Où suis-je ?** Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir surtout si vous n'êtes pas sur place.
- ▶ **Pourquoi j'appelle ?** Précisez les motifs de votre appel.

GENDARMERIE

Avenue de l'Europe à Dammartin-en-Goële ☎ 01 60 03 00 19

POLICE INTERCOMMUNALE ☎ 01 34 31 31 21

POMPIERS ☎ 18 ☎ 112 (sur un portable)

AIDE AUX VICTIMES

☎ 116 006

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

☎ 119

ALLO PARENTS BÉBÉ

☎ 0800 00 34 56

VIOLENCE CONJUGALE (FNFS)

☎ 3919

SOS VIOL

☎ 0800 05 95 95

SUICIDE ÉCOUTE

☎ 01 45 39 40 00

CENTRE ANTIPOISON

☎ 01 40 05 48 48

URGENCE DENTAIRE 77

Meaux
(lundi au samedi 9h à 18h)
☎ 01 60 09 24 24

DROITS DES MALADES INFO

☎ 01 53 62 40 30

FIL SANTÉ JEUNE

Violence, racket (écoute-appel anonyme gratuit)
☎ 01 44 93 44 66

URGENCES PÉDIATRIQUES MEAUX

☎ 01 64 35 37 66

SOS MÉDECINS

Au 26 rue des Cordeliers à Meaux :

- ▶ du lundi au vendredi De 20h à 24h
- ▶ le samedi de 12h à 24h
- ▶ le dimanche de 8h à 24h
- ▶ Pour la demande de visite à domicile

☎ 0825 33 36 15

- ▶ Pour la prise de rendez-vous en consultation

☎ 0825 56 77 00

- ▶ Numéro d'appel national ☎ 36 24

SERVICE D'AIDE MÉDICALE D'URGENCE

(SAMU/ SMUR)

☎ 15

S.O.S. INFO SIDA

Numéro Vert
(ouvert 7j/7 et 24h/24)
☎ 0800 840 800

APPEL D'URGENCE POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS

Toute personne sourde ou malentendante, victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, peut désormais composer le :
☎ 114

ALCOOLIKES ANONYMES

☎ 0969 394 020

DROGUES INFO SERVICE

☎ 0800 23 13 13

ÉCOUTE ALCOOL

☎ 0980 98 09 30

ÉCOUTE CANNABIS

☎ 0980 980 940

HÉBERGEMENT D'URGENCE

☎ 115

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

☎ 0969 390 000

S.O.S. AMITIÉ IDF

☎ 01 42 96 26 26

SOLIDARITÉ VIEILLESSE

(CDAD 77)

☎ 0810 60 02 09

SOS ENFANTS DISPARUS

☎ 116 000

ENEDIS

☎ 0972 675 077

GAZ

- ▶ Ne touchez à aucun appareil électrique ni téléphone.
- ▶ Sortez à l'extérieur de votre domicile pour contacter le n° Vert Urgence Sécurité Gaz au :

☎ 0800 47 33 33

VÉOLIA EAU

☎ 0969 369 900

SUEZ (Assainissement)

☎ 0977 408 408

INFO COVID (Numéro Vert)

☎ 0800 130 000

ARS

Agence Régionale de Santé
(Délégation de Seine-et-Marne)

☎ 01 78 48 23 00

EMPLACEMENTS DES DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE

- ▶ 1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable
- ▶ 1 à côté du patio du groupe scolaire du Chêne
- ▶ 1 sur le mur de la salle Jeanne d'Arc
- ▶ 1 à la Résidence Séniors Autonomes (19, rue Cléret)
- ▶ 1 à la Factory (en face d'Intermarché)
- ▶ 1 à l'espace Michel Moret (à l'intérieur de la salle, 24 rue Cléret)



**ESCAPE
FACTORY**



Votre centre multi-activités
loisirs indoor de plus de 4000m²
près de chez vous !

Venez jouer, manger, vous dépenser en famille
ou entre amis en profitant de nos activités pour tous âges.

BOWLING



LASER GAME



BILLARD



ARCADES



AFTERWORK



SÉMINAIRE ENTREPRISE



TEAM BUILDING



**FITNESS CLUB
BY ESCAPE FACTORY**



WWW.ESCAPEFACTORY.FR

Route de Vemars - 77230 Moussy-le-Neuf - Tél : 01 60 27 27 71



95% de clients satisfaits

Et si vous en faisiez partie ?



Un réseau de **proximité**

Plus de **rapidité** et de **visibilité** avec nos milliers de conseillers implantés dans **toute la France**.



Des services **efficaces**

Parfaite connaissance de notre secteur et du marché immobilier local pour un **accompagnement personnalisé**.



Large diffusion des **annonces**

Mise en ligne de vos **annonces** sur les principaux portails immobiliers.



Des honoraires **adaptés**

Réduction des frais de structure grâce aux nouvelles technologies.

Je vous accompagne tout au long de votre **projet immobilier**.

Rencontrons-nous !



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER



Zahera **GUILLUY**

Votre conseillère **en immobilier**
sur **Moussy-le-Neuf** et **alentours**

06 21 81 31 02

zahera.guilluy@iadfrance.fr

iadfrance.fr



1er réseau français de conseillers en **immobilier**

Mandataire indépendant en immobilier. Agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de MEAUX, sous le numéro 884473174. (sans détention de fonds) titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France.